

Province de Québec
Municipalité de Barraute
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 7 août 2023, à 19 h 00. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Jérôme Petit et Joël Jobin et Madame Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Josseline Lepage, mairesse. Mme Josée Beauregard, directrice générale est aussi présente à la séance.

2023-0807-129

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023
4. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
5. Première période de questions
 - 5.1. Suivi
 - 5.1.1. Analyse des comptes à recevoir
 - 5.1.2. État financier – Juin 2023
 - 5.1.3. Programme d'aide à la voirie locale « Volet PPA – Subvention accordée
 - 5.1.4. CLSC
6. Suivi des dossiers des conseillers
7. Avis d'appel d'intérêts pour la mise en place d'un service de gestion animalière
8. Autorisation d'utilisation du système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA)
9. Reddition de comptes - PRABAM
10. Vente du terrain 6 585 972 / Nomination des signataires
11. Vente des terrains 5 379 531 et 5 661 971 / Nomination des signataires
12. Renommer Route 386
13. Corporation Mont-Vidéo – Plan de visibilité 2023-2024
14. Demande d'un citoyen pour plantation de cèdres
15. CPTAQ – Demande d'autorisation 5 378 859
16. Départ à la retraite du directeur des travaux publics
17. Reconstruction trottoir sur la 1^{ère} rue Ouest
18. Démarche MADA – Personne responsable
19. Club Optimiste de Barraute – Demande de fermeture temporaire de la 2^e rue Ouest
20. Varia :
21. Deuxième période de questions
22. Levée de l'assemblée

2023-0807-130

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2023

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 juillet 2023 soit et est par la présente adopté.

2023-0807-131

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

CHÈQUES DE JUILLET 2023

#36968	Régie des Alcools, courses et des jeux (Permis Aréna)	612.00 \$
#36969	Nortech - Analyse de sécurité	264.44 \$
#36970	Alarme Val-d'Or - Raccordement à la centrale	206.96 \$
#36971	Marc-Antoine Larose - Frais déplacement formation DAFA	64.46 \$
#36972	Claire St-Pierre - Entretien ménager	1 200.00 \$
#36973	Publicité Marie C - Camp de jour	723.78 \$
#36974	Offroy.ca - Système téléphonique	247.01 \$
#36975	Canadien National	593.00 \$
#36976	Autobus Maheux - Transport	50.36 \$
#36977	Télébec	26.81 \$
#36978	Annulé	- \$
#36979	Buro Plus Gyva - Fournitures de bureau	185.60 \$
#36980	Josseline Lepage - Achat d'une bouilloire	28.72 \$
#36981	Normand Falardeau - Frais de déplacement castors	55.00 \$
#36982	Maheu & Maheu - Gestion parasitaire Aréna	353.55 \$
#36983	Location Amos - Extracteur de fumée CNESST	264.43 \$
#36984	Annulé	- \$
#36985	Les entreprises Hardy - Essence Stiga-Essence pompier	80.05 \$
#36986	Mécanique Gélinas - Essence Pic 006/Pic 003/Cert. Cadeau	652.77 \$
#36987	SNC Lavalin - Surveillance travaux rue Principale Sud	14 884.22 \$
#36988	Les Jardins de Larose - 44 plants de tomates-Entretien Serre	1 436.00 \$
#36989	Josseline Lepage - Ruban inauguration Skatepark	24.67 \$
#36990	Hydro-Québec - Aréna	2 403.26 \$
#36991	Canadien National - Permis	229.95 \$
#36992	Guy Chayer - Remb. Assurances collectives	135.24 \$
#36993	Laurence Tremblay - Remb. Assurances collectives	444.37 \$
#36994	Gaétan Roy - Remb. Assurances collectives	380.78 \$
#36995	Michel Ballard - Remb. Assurances collectives	36.06 \$
#36996	Claude Dumas - Remb. Assurances collectives	221.53 \$
#36997	Mario Lefebvre - Remb. Assurances collectives	457.82 \$
#36998	Mario Rivard - Remb. Assurances collectives	198.95 \$
#36999	Lilaine Cayouette - Remb. Assurances collectives	175.98 \$
#37000	Daniel Hébert - Remb. Assurances collectives	315.41 \$
#37001	Éric Gauthier - Remb. Assurances collectives	86.35 \$
#37002	Mario Jobin - Remb. Assurances collectives	98.17 \$
#37003	Agence du revenu du Canada - DASF Juin 2023	11 533.32 \$
#37004	Revenu Québec - DASP Juin 2023	30 246.05 \$
#37005	Normand Falardeau - Achat serres	254.36 \$
#37006	Francine Larose - Achat marchés publics	17.78 \$
#37007	MRC d'Abitibi - Redevances	82.50 \$
#37008	Construction Ubc - Décompte # 4	357 396.96\$

#37009	SSQ Groupe Financier - Assurances collectives	3 104.49 \$
#37010	Harnois Énergies - Dièsel	1 221.63 \$
#37011	SPA Abitibi - Ramassage 8 chats	804.83 \$
#37012	Vidéotron - Garage/Aréna	355.76 \$
#37013	Cinsia Trudel - Remb. Assurances collectives	16.59 \$
#37014	Boilard Électrique - Brancher laveuse caserne	812.69 \$
#37015	Sanimos - Déchets construction	500.14 \$
#37016	GLS - Transport	418.92 \$
#37017	Secur-Alert - Raccordement centrale	183.96 \$
#37018	Laurence Tremblay - Frais de déplacement Juillet 2023	100.00 \$
#37019	Visa Desjardins - Canva/It Cloud	44.69 \$
#37020	Vidéotron - Bibliothèque/Hotel de ville	114.86 \$
#37021	Komutel - Alertes 911	198.33 \$
#37022	Ville d'Amos - Enfouissement Les entreprises Hardy - Bougies/Huile/Pic 003/Stiga/Pic 005/Pic	10 614.00 \$
#37023	007/Pic 006	1 036.21 \$
#37024	Caroline Leroy - Marchés publics Hydro-Québec - Garage/Entrepot parc/Éclairage	23.57 \$
#37025	public/Pompasse	2 603.30 \$
#37026	Intermarché Barraute - Eau/Camp de jour/Hotel de ville	177.25 \$
#37027	Zip Lignes - Panneaux numéros civique et nom de rue Centre de rénovation Barraute - Transport	263.66 \$
#37028	pelle/Garage/Embellissement/ Aréna/Serres et Jardins/Voirie urbaine/Terrain balle/Skatepark/	3 078.77 \$
#37029	Bell Mobilité	666.14 \$
#37030	Construction Ubc - Sciage de bordures	1 476.21 \$
#37031	MRC de la Vallée-de-l'Or - Recyclage	2 275.44 \$
#37032	Annulé	- \$
#37033	Dépanneur Ben - Cert. Cadeaux	45.00 \$
#37034	Kemira Water Solution Canada - Alun	12 387.87 \$
#37035	Rock FAB Service mécanique - Réparation Cam 014	195.46 \$
#37036	Municipalité de Landrienne - Compost Juin 2023	1 018.60 \$
#37037	Normand Falardeau - Capture de 8 castors Salaires Juillet 2023	256.00 \$ 68 471.91 \$
	Total	<u>539 134.95\$</u>

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question du public.

SUIVI

ANALYSE DES COMPTES À RECEVOIR

Mme Beauregard présente l'état des comptes à recevoir au 7 août 2023.

ÉTAT FINANCIER – JUIN 2023

L'état financier de juin 2023 a été déposé.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE « VOLET PPA – SUBVENTION ACCORDÉE

La Municipalité recevra une aide financière du MTQ de 15 000 \$ suite à l'approbation du projet déposé pour les travaux sur le chemin du Lac Fiedmont.

CLSC

La mairesse fait un résumé de leur dernière assemblée. Le Comité de Vigie continue leurs efforts dans ce dossier.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

Aucun suivi de la part des conseillers.

2023-0807-132

AVIS D'APPEL D'INTÉRÊTS POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE GESTION ANIMALIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Barraute a adopté un règlement municipal relatif aux animaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Barraute aimerait retenir les services suivants :

- Services d'accueil ;
- Services de capture, cueillette et transport des animaux ;
- Services d'hébergement ;
- Services de recherche d'une identification d'un animal et de son gardien ;
- Services d'adoption ;
- Dernier recours, euthanasie et disposition des animaux ;
- Contrôle des animaux errants – prêt et livraison de cages trappes ;
- Service d'urgence ;
- Service chien potentiellement dangereux ;
- Service des licences ;
- Conformité aux lois et règlements provinciales ;
- Application des règlements municipaux, des lois ;
- Émission des constats d'infraction et présence à la Cour ;
- Production de rapports et registres mensuels et annuels ;
- Activités de prévention et de sensibilisation pour les citoyens et les propriétaires d'animaux.

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Amos est en processus d'avis d'appel d'intérêt et que rien n'engage la Municipalité de Barraute ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et résolu unanimement :

- Que la Municipalité de Barraute demande à la Ville d'Amos d'être ajoutée à leurs processus d'avis d'appel d'intérêts pour les services mentionnés ci-dessus et que rien n'engage la municipalité.

2023-0807-133

AUTORISATION D'UTILISATION DU SYSTÈME « GESTION DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES ARCHIVES (GALA) »

ATTENDU QU' en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

ATTENDU QU' en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Josée Beauregard, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Barraute.

2023-0807-134

REDDITION DE COMPTES - PRABAM

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a réalisé tous les travaux reliés au Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a demandé des soumissions pour la reddition de compte finale afin de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

ATTENDU QUE la seule soumission reçue est de Daniel Tétreault, CPA au montant de 775 \$ plus les taxes ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu de mandater M. Daniel Tétreault, CPA au montant de 775 \$ plus les taxes pour notre reddition de comptes dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

2023-0807-135

VENTE DU TERRAIN 6 585 972 – NOMINATION DES SIGNATAIRES

ATTENDU QUE Gestion Tommy Guillemette, représenté par Tommy Guillemette, a transmis une demande à la Municipalité de Barraute pour l'achat du terrain portant le cadastre 6 585 972 situé sur la Route 397 Sud ;

ATTENDU QU' un montant de 31 681,96 \$ plus les taxes lui sera facturé, représentant 63 363,91 pieds carrés à 0,50 \$ / pied carré ;

ATTENDU QU' un acompte devra être versé lors de la signature de la promesse d'achat et sera déduit lors de la facture finale ;

ATTENDU QU' une clause a été ajoutée disant que le promettant-acquéreur renonce expressément aux caractérisations de sols nécessaires et recommandés sur l'immeuble et qu'il prend tous à ces risques et périls auprès des divers ministères ;

ATTENDU QUE les frais de contrat notarié seront à la charge de l'acquéreur, de même que toutes TPS et TVQ exigibles ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte de vendre à Gestion Tommy Guillemette le terrain portant le cadastre 6 585 972 au montant de 31 681,96 \$ plus les taxes et de nommer Mme Josseline Lepage, mairesse et Mme Josée Beauregard, directrice générale par la présente autorisée à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Barraute.

2023-0807-136

VENTE DES TERRAINS 5 379 531 ET 5 661 971 – NOMINATION DES SIGNATAIRES

ATTENDU QUE Transport T.G.D. Enr. a acheté les terrains portant les cadastres 5 379 531 et 5 661 971 situés sur la 2^e Avenue à la Municipalité de Barraute ;

ATTENDU QU' un montant de 3 000 \$ lui a été facturé et payé ;

ATTENDU QUE les frais de contrat notarié seront à la charge de l'acquéreur, de même que toutes TPS et TVQ exigibles ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte la vente à Transport T.G.D. Enr. des terrains portant les cadastres 5 379 531 et 5 661 971 au montant de 3 000 \$ plus taxes et soient autorisées Mme Josseline Lepage, mairesse et Mme Josée Beauregard, directrice générale à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Barraute.

2023-0807-137

RENOMMER ROUTE 386

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute désire apporter une modification à la Route 386 ;

ATTENDU QUE sur Google Map, la Route 386 Est représente le chemin pour se rendre à Landrienne et à Senneterre ;

ATTENDU QUE ces deux (2) trajets ne mènent pas aux mêmes endroits et que plusieurs usagers de la route se mélangent ;

ATTENDU QU' il serait préférable de nommer la route 386 vers Landrienne « Route 386 Ouest » et la route 386 vers Senneterre « Route 386 Est » ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de nommer la portion de route vers Landrienne « Route 386 Ouest » et vers Senneterre « Route 386 Est ».

2023-0807-138

CORPORATION MONT-VIDÉO – PLAN DE VISIBILITÉ 2023-2024

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a pris connaissance du plan de visibilité 2023-2024 de la Corporation du Mont-Vidéo ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire renouveler leur publicité sur la chaise affiche arrière au coût de 350,00 \$ pour la saison hivernale 2023-2024 ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute désire renouveler sa publicité sur une chaise avec affiche arrière au coût de 350,00 \$ pour la saison hivernale 2023-2024.

2023-0807-139

DEMANDE D'UN CITOYEN POUR PLANTATION DE CÈDRES

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a pris connaissance d'une demande d'un citoyen pour une plantation de cèdres dans l'emprise municipale ;

ATTENDU QUE plusieurs règlements concernant l'entretien, la hauteur, etc... lui sera acheminé avec cette résolution afin d'être conforme à la réglementation ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accorde l'autorisation aux propriétaires concernés de continuer la plantation de cèdres dans l'emprise municipale situé à côté de chez lui sur la 3^e Avenue en suivant toujours la réglementation en vigueur.

2023-0807-140

CPTAQ – DEMANDE D'AUTORISATION 5 378 859

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a pris connaissance d'une modification à la demande d'aliénation pour le lot 5 378 859 de M. Louis Plamondon ;

ATTENDU QUE cette demande concerne l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit résidentielle, d'une superficie de 6.1 hectares ;

ATTENDU QU' aucuns autres espaces appropriés disponibles ailleurs sur le territoire et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire cette demande ;

ATTENDU QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur sur le territoire de Barraute ;

ATTENDU QUE l'autorisation de cette demande par la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec, n'aura aucune incidence sur le développement éventuel d'une quelconque activité agricole dans ce secteur ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte la demande d'aliénation et d'autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture incluant les modifications apportées énumérées ci-dessus.

2023-0807-141

DÉPART À LA RETRAITE DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a reçu une lettre de départ à la retraite de notre directeur des travaux publics, M. Claude Dumas ;

ATTENDU QUE M. Dumas quittera son poste en tant que directeur des travaux publics en date du 3 février 2024 ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte la lettre de prise de retraite de M. Claude Dumas en tant que directeur des travaux publics.

2023-0807-142

RECONSTRUCTION TROTTOIR SUR LA 1^{RE} RUE OUEST

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute devra effectuer la reconstruction du trottoir situé sur la 1^{ère} rue Ouest sur une longueur de 75 mètres ;

ATTENDU QUE ces travaux étaient prévus depuis plusieurs années ;

ATTENDU QUE ces travaux seront exécutés par nos employés municipaux vu le coût trop élevé avec un entrepreneur ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute exécutera les travaux de reconstruction de trottoir sur une longueur de 75 mètres sur la 1^{ère} rue Ouest en face de Transport RDR.

2023-0807-143

DÉMARCHE MADA – PERSONNE RESPONSABLE

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute désire renouveler sa politique familiale et des aînés ;

ATTENDU QUE pour déposer un projet auprès du programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche municipalité amie des aînés du ministère de la Famille et des Aînés, la politique devra être à jour ;

ATTENDU QU' comité sera formé prochainement ;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise Mme Caroline Leroy, agente de développement local à signer tous les documents s'y référant à la Politique familiale et des aînés pour et au nom de la Municipalité de Barraute.

2023-0807-144

**CLUB OPTIMISTE DE BARRAUTE – DEMANDE DE FERMETURE
TEMPORAIRE DE LA 2^E RUE OUEST**

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise le Club Optimiste de Barraute à tenir une activité de Sécurité Jeunesse, à l'intérieur des limites de son territoire, le samedi 16 septembre 2023.

À cet effet, ils pourront utiliser à partir de la caserne des pompiers, coin de la 11^e Avenue et 1^{ère} rue Ouest, à compter de 10 heures. À partir de la 11^e Avenue, ils emprunteront la 2^e rue Ouest, direction sud, jusqu'à la 8^e Avenue pour rejoindre la 1^{ère} rue Ouest. De ce point, ils iront sur la 7^e Avenue jusqu'à la 2^e rue Ouest pour finalement se diriger vers le Mont-Vidéo jusqu'à la résidence de M. Laurent Auger, située au 259, chemin Mont-Vidéo, sur une distance d'environ 8 km et le retour à la caserne des pompiers par le même chemin.

Il est entendu que les responsables du Club Optimiste de Barraute assureront la sécurité des participants tout au long des activités et randonnées.

VARIA

Aucun sujet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-0807-145

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Jérôme Petit de lever la présente assemblée à 19 h 58.

Mme Josseline Lepage
Mairesse

Mme Josée Beaugard
Directrice générale